



SELECTION ET SOUMISSION DES COMMUNICATIONS LIBRES :

TRAITEMENT DES COMMUNICATIONS LIBRES :

Toutes les communications libres se font sous forme de poster (**dimensions : 90*120cm**) avec sélection éventuelle en communication orale.

La clôture de réception des résumés des communications libres est fixée au 7/09/2009.

Le Comité de sélection des communications libres examinera la totalité des résumés anonymisés et les auteurs seront prévenus de l'acceptation ou du refus de leur communication libre sous forme de poster le 21/09/2009.

Le Comité de sélection des communications libres fera le choix de 6 posters biologiques et de 6 posters cliniques pour présentation lors des 2 sessions de communications orales sélectionnées (jeudi 19/11/2009 de 14 h à 15 h, vendredi 20/11/2009 de 11 h 30 à 12 h 30) : 6 minutes d'exposé (10 diapositives maximum) et 4 minutes de discussion.

Les auteurs de communications libres retenues par le Comité de sélection pour présentation orale seront prévenus de leur sélection entre le 05/10/2009 et le 10/10/2009.

Le Comité de sélection des communications libres choisira le vendredi 20/11/2009 à 13 heures 2 des 12 présentations orales qui recevront un prix de 500 € offert par la FFER.

Les 2 prix FFER 2009 seront remis le vendredi 20/11/2009 lors de la séance de clôture du congrès de 15 h 30 à 16 h.

SOUSSION DES RESUMES DES COMMUNICATIONS LIBRES :

La saisie du résumé des communications libres se fait exclusivement par voie électronique sur ce site.

Les résumés adressés par voie postale, courriel ou télécopie ne sont pas pris en compte.

La soumission doit obéir aux règles suivantes, le non respect de ces règles conduisant au rejet de l'enregistrement de la communication.

Le nombre de caractères comprend tous les caractères frappés, blancs et espaces compris.

Aucun tableau ni aucune figure ne sont insérables dans la totalité du corps de la saisie

Il n'y a pas de saut de lignes à l'intérieur de chaque section ci-dessous décrite :

- Identification : personne correspondante interlocutrice de la soumission du résumé
- Titre : 300 caractères maximum, blancs et espaces compris.

- Auteurs : maximum 6 auteurs, l'auteur présentant devant être le premier signataire
- Auteur présentant le résumé : indiquer le nom du premier auteur
- Adresse des auteurs : doit indiquer l'affiliation de chacun des signataires.
- Introduction : 800 caractères maximum, blancs et espaces compris.
- Matériels et méthodes : 1 500 caractères maximum, blancs et espaces compris.
- Résultats : 1 500 caractères maximum, blancs et espaces compris.
- Conclusions : 800 caractères maximum, blancs et espaces compris.

Si vous ne souhaitez pas que votre communication soit sélectionnée pour une présentation orale, cocher la case « Je ne souhaite pas voir ma communication sélectionnée pour une présentation orale ».